

Economie écologique

Titulaire

Thomas BAULER (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

ENVI-F409

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Contenu du cours

Le cours abordera successivement les analyses, concepts, cadres de pensée, réponses... que les sciences économiques ont construits face aux problèmes environnementaux. On abordera plus particulièrement à travers le cours des aspects de l'économie des ressources naturelles, de l'économie environnementale et de l'économie écologique. Une série limitée de séances sera dédiée à donner un aperçu des approches développées dans le cadre du Management Environnemental (p.ex. Systèmes de Management Environnemental en entreprises).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- 1) Permettre aux non-économistes d'acquérir une lecture économique des problématiques et de la gestion de l'environnement. Montrer les différences conceptuelles, théoriques et pratiques qui existent à l'intérieur de la discipline économique face aux problématiques environnementales.
- 2) Donner aux économistes les clés nécessaires pour compléter leurs connaissances en la matière. Illustrer avec des exemples concrets les apports, potentiels et limites des instruments économiques dans la résolution de problèmes environnementaux.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Il s'agit d'un cours magistral composé de séances 'ex cathedra', tentant par son développement de favoriser les interventions et discussions en auditoire.

Chaque chapitre du cours est accompagné par une lecture obligatoire (typiquement, un article scientifique) mise à disposition au fur et à mesure de l'avancement.

Contribution au profil d'enseignement

Le cours poursuit un objectif double :

1° acquisition de savoirs spécifiques quant à une lecture et compréhension économiques des liens entre société et environnement; seront abordés les concepts clés, les outils et approches méthodologiques, ainsi que certains instruments d'action publique

2° familiarisation avec une posture critique permettant de différencier et se positionner entre l'approche orthodoxe de l'économie des ressources naturelles et de l'environnement et l'approche hétérodoxe de l'Economie écologique

Contribution au profil d'enseignement Bioingénieur (M-IRBES)

- > Économie et législation environnementales
- > Prédire les impacts économiques, sociaux et environnementaux des changements naturels et anthropiques sur les écosystèmes, les ressources biologiques et le climat.
- > Intégrer des valeurs éthiques et responsables ainsi que les principes sociaux, économiques et environnementaux du développement durable à ses activités professionnelles.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les lectures obligatoires ne seront mises à disposition qu'au fur et à mesure de l'avancement du cours.

Au besoin, particulièrement pour les étudiants ayant une distance certaine avec une lecture économique des problématiques abordées, les manuels suivants sont consultables en bibliothèque centrale (par ordre de préférence et d'adéquation avec le cours):

- > Common Mick, Stagl Sigrid (2005), Ecological Economics: an introduction. Cambridge University Press, Cambridge.
- > Godart Olivier (2015), Environnement et développement durable. Une approche méta-économique. De Boeck.
- > Perman Roger, Ma Yue, McGilvray James, Common Michael (2003), Natural Resource and Environmental Economics. Pearson. (3ième édition)
- > Hanley Nick, Shogren Jason, White Ben (2001), Introduction to environmental economics. Oxford UP.
- > Bürgenmeier, Beat (2007), Economie du développement durable. (2ième édition). De Boeck.

Autres renseignements

Contact(s)

Tom Bauler Chaire - 'Environnement & Economie' Université Libre de Bruxelles Centre d'Etudes du Développement Durable Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire ULB - IGEAT (cp130/03) 50 avenue FD Roosevelt - B-1050 Bruxelles Belgique mail : tbauler@ulb.ac.be web : http://igeat.ulb.ac.be tel : +32(0)2.650.49.24 fax : +32(0)2.650.43.12

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit, composé :

- > d'un set de questions fermées (oui/non avec justification)
- > d'une question ouverte sur le contenu du cours,
- > d'un commentaire d'un texte à préparer.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Note unique basée sur l'examen écrit.

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

MA-BIOR | **Master en biologie des organismes et écologie** | finalité Erasmus Mundus Joint Master Degree in Tropical Biodiversity and Ecosystems - TROPIMUNDO/bloc 1, MA-ENVI | **Master en sciences et gestion de l'environnement** | finalité Gestion de l'environnement/bloc 1 et finalité Sciences de l'environnement/bloc 1, MA-GEOG | **Master en sciences géographiques, orientation générale** | finalité Développement territorial/bloc 2 et MA-IRBE | **Master : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement** | finalité Spécialisée/bloc 2

Programmes proposant ce cours à l'école polytechnique de Bruxelles

MA-IRBE | **Master : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement** | finalité Spécialisée/bloc 2

